La variole. — L'épidémie est en décroissance. Cependant on signale encore par-ci par-là des cas isolés. Il s'est même encore produit un décès, cette semaine, à l'Hotel-Dieu, et un second, rue de Wattrelos.

Un nouveau cas vient de se déclarer dans une cour de la rue du Calvaire, dans une maison habitée par une mère et ses deux filles. C'est l'une des deux filles qui est atteinte. On nous assure que le logement habité par cette famille a été condamné par la Commission des logements insalubres ; où tout au moins qu'on y aurait prescrit des travaux d'assainissement qu'on n'aurait jamais exécutés. La maison serait restée vide pendant quelque temps et aurait été utilisée comme magasin.

Mais depuis elle aurait été louée de nouveau à cette famille, sans qu'on y ait fait aucune réparation. Or cette habitation, adossée à une muraille, sans air, sans jour, étant l'humidité, est tout ce que l'on peut imaginer de plus insalubre. La toiture est dans un tel état, que quand il pleut, l'eau ruisselle le long de la muraille qui lui sert de soutient.

Ce n'est pas la seule maison de cette cour qu'on devrait faire raser. Il en est une autre, élevée au-dessus même des water-closets.

Vol d'outils. — Joseph Martys, menuisier, demeurant rue de la Cloche, à *Saint-Nicolas*, travaillant à la salle des concerts, place Leverrier, a été victime, mardi dernier, d'un vol de plusieurs outils. Les soupçons se sont portés sur un ouvrier qu'il avait embauché lundi, et qu'il avait dû congédier presque aussitôt.

Mouveaux. — *Les vols à la vrille.* — Il y avait déjà quelque temps qu'il n'avait pas été question de ce genre de vol, dont nous avons eu maintes fois à nous occuper dans ce journal. Mais en voici deux nouveaux, commis la même nuit, dans deux maisons contiguës, et avec une incroyable audace.

En se levant dimanche, à 5 heures du matin, M. Jules Glorieux, cabaretier, rue de la Distillerie, ne fut pas peu étonné de voir filtrer le jour par trois petits trous, percés au-dessus du verrou de sa porte d'entrée. A l'aide d'un fil de fer, le verrou avait été tiré, et les malfaiteurs car ils étaient certainement plusieurs, comme on le verra plus loin, avaient pénétré dans l'intérieur.

Dans le tiroir du comptoir, non fermé à clef, on avait pris une pièce de 2 fr. On avait aussi emporté une chaine et un tapis de jeu de cartes, qu'on ne tarda pas à retrouver.

La maison voisine est occupée par Mme Jules Hespiel, épicière. Là le verrou se trouvait tout en haut de la porte d'entrée, on a dû monter sur une chaise, pour faire les trous de vrille ou de vilebrequin. Cette porte une fois ouverte, on se trouve en présence d'une seconde porte vitrée. A celle-ci on n'est pas de trop, mais un carreau fut brisé, après avoir été enduit d'argile délayés. Quant au tapis, on en avait enveloppé la sonnette, pour en étouffer le sons.

Le magasin avait été mis au pillage. On avait pris en effet : une montre de 45 fr., un jambon 10 fr., 6 kil. de chocolat Meunier 18 fr., 3 kil. de beurre 9 fr., 3 kil. de sucre gris 3 50, 3 boites de fils 7 fr., 12 paquets de chicorée 3 fr. Au total 97,50.

Il est évident qu'un seul voleur n'a pu emporter tout cela.

Blanc Seau. — Le Comité du Bataillon Scolaire, au Blanc Seau organise une tombola pour subvenir aux frais d'habillement des membres du Bataillon.

Le tirage aura lieu, le 28 juin, à l'école municipale de garçons, rue de Mouveaux. Les lots seront reçus chez Mme veuve Deldicque, 135, rue de Mouveaux.

Roncq. — Les nommées Roy Marie, veuve Hallot, 75 ans; Amélie Courrion, veuve Marthe, 66 ans et la femme Mahien, connue sous le sobriquet de « Thérèse Leclerc », toutes trois guérisseuses-conches, viennent d'être l'objet d'un procès-verbal pour exercice illégal de la médecine.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 13 mai

Présidence de M. Hedde, vice-président

Une servante infidèle. — M. Loridan, brasseur rue du Tilleul, à Roubaix, avait consulté la disparition, hors d'un petit secrétaire, placé dans une chambre, d'une somme de cent francs, une autre fois de dix francs et enfin une troisième fois d'une somme de vingt francs.

Il porta ses soupçons qui furent bien justifiés, sur une jeune fille, de 22 ans qui était à son service et qui s'appelle Amélie Dekempener : cette dernière avoue, mais ne reconnait s'être emparé que de trente francs en totalité.

Elle est condamnée à trois mois de prison.

Les conséquences de l'ivresse. — Dimanche dernier, le gendarme Dheleppe passant rue du Grand-Chemin, aperçut un individu commettant publiquement une incongruité. Il lui fit une observation qui fut par le monsieur très mal accueillie. Henri Brame, c'est le nom du prévenu, apostrophe grossièrement le représentant de l'autorité à qui il opposa, au moment de son arrestation, une résistance désespérée; il arracha même au gendarme sa tunique et ses aignillettes.

Un agent dut intervenir pour prêter main forte. A l'audience, Brame qui est au domestique demeurant à Croix, dit ne plus se souvenir de rien car il était en complet état d'ivresse.

Le tribunal lui infligeant un mois et cinq francs d'amende.

Le procès de M. Jules Parent contre l' « Avenir de Roubaix-Tourcoing » est de nouveau renvoyé à un mois. Le Tribunal attend probablement l'issue du procès, pour la tentative de meurtre de Mlle Deconinck qui doit être jugée à la prochaine session de la Cour d'Assises.

Une action en diffamation intentée au « Petit Nord » à la requête de M. l'abbé Delstire, est inscrite au rôle : la cause est, sur la demande du défendeur, renvoyée à quinzaine.

M. Delattre, vicaire dans l'arrondissement de St Omer, a obtenu il y a quelque temps, du tribunal de cette localité, une condamnation contre un journal de la région, à raison d'un article diffamatoire qui avait été publié contre lui.

Le journal de Lille *Le Petit Nord* avait reproduit l'article en question : de là le procès devant le tribunal correctionnel de notre arrondissement.

Un procès de la régie. — Dernièrement des employés des contributions indirectes de Tourcoing dressaient un procès-verbal à la charge de M. V..., débitant au Risquons Tout, à raison de ce qu'il ne pouvait représenter un acquit à caution pour deux litres de genièvre figurant dans une facture et en second lieu parce que deux litres de raspail et deux autres de cassis étaient non degré bien supérieur au degré accusé.

M. V... déclare qu'en ce qui concerne le genièvre, les deux litres quoique facturés à lui personnellement, avaient passé directement de l'entrepositaire chez son client, et sur le second point, il conteste la validité de l'opération de dosage et de tirage à laquelle les préposés de l'administration ont procédé irrégulièrement, en son absence, sans prendre la précaution de prélever un échantillon cacheté et marqué au sceau de l'administration, et sans remplir en un mot les formalités ordinaires. Jugement à quinzaine. Me Conforme.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du mercredi 13 mai.

Renvois de vente devant notaire

Le tribunal civil de Lille persistant à toujours ordonner les ventes à sa barre et à ne jamais les renvoyer devant notaire, trois appels nouveaux ont été interjetée dans ces sortes d'affaires. Ils sont aujourd'hui soumis à la première chambre de la Cour.

1re affaire. — Par jugement du 28 février, le tribunal de Lille a ordonné la vente à sa barre, d'une maison et de ses dépendances, rue des fabricants n° 65 à Roubaix, sur la mise à prix de 7000 fr.

Cet immeuble est licité par suite d'indivision entre Mme veuve Gonce-Vincent et les trois enfants mineurs de Mme veuve Gonce-Déchin de Roubaix.

Les intéressés demandent le renvoi de cette vente devant un notaire de cette ville. Me Vahé.

2e affaire. — Par jugement du même jour, les juges de Lille ont retenu à leur barre la vente de : 1° une maison à Tourcoing, rue Saint-Pierre n° 40, et 1 are 45 centiares de fonds et terrain, sur la mise à prix de 5.000 francs ; 2° un magasin avec remise et écurie, même rue n° 30, et 1 are 36 centiares environ de fonds, sur la mise à prix de 2.500 francs ; 3° une autre maison n° 28 avec le terrain en dépendant, sur la mise à prix de 3.000 francs.

Ces biens sont vendus pour faire cesser l'indivision entre M. Emile Vanmeulebrouck, représentant; Mme veuve Vanmeulebrouck Tuffin, propriétaire; MM. Moise Achille et Camille Vanmeulebrouck, marchands de harbons; Mme Marie Vanmeulebrouck épouse de M. Alfred Grandin, tailleur, et le fils mineur de M. Arthur Foulon, marchand de gaufres.

Tous les sollicitants sont de Tourcoing. Ils sollicitent le renvoi de la vente devant un notaire de cette localité, Me Deboeuf.

3e affaire. — Par jugement du 19 mars, le tribunal de Lille a prescrit que les biens suivants, situés à Tourcoing, seraient vendus à sa barre : 1. une maison rue du Brun pain numéro 53, sur la mise à prix de 5 000 francs; 2° deux maisons même rue numéros 54 et 56, sur la mise à prix de 5 000 francs ; 3° trois maisons même rue numéros 58, 60 et 62, sur la mise à prix de 7.500 francs; 4° une maison même rue numéro 64, sur la mise à prix de 3 000 francs; 5° des bâtiments et ateliers même rue, sur la mise à prix de 4.000 francs ; 6° maison, atelier, magasin même rue numéro 51, sur la mise à prix de 21.000 fr.; 7° cinq maisons rue du Bois, sur la mise à prix de 7.000 francs, avec faculté de réunions de lots selon le mode le plus avantageux.

Il s'agit de mettre fin à l'indivision de ces immeubles entre Mme veuve Houset-Dupret, MM. Louis et Ernest Houset, entrepreneurs; Mme Maria Houset, épouse de M. Louis Nuliez, employé de commerce, et les enfants mineurs Emile, Julia et Magdeleine Houset. Les divers intéressés sont de Tourcoing.

Ils prient la Cour de dire que la vente sera faite par Me Ghesquière, notaire en cette ville.

Arrêts. — Dans les trois affaires, la Cour a fait droit aux demandes qui lui étaient adressées. Elle a renvoyé les trois ventes devant notaire.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— Avis important. — Le concours de Chantilly, de dimanche dernier 10 mai, n'ayant pu avoir lieu à cause du mauvais temps, la commission de la fédération porte à la connaissance des amateurs colombophiles qui participaient à ce concours, que les mises seront remboursées aujourd'hui jeudi 14 mai, à 8 h. 1/2 du soir très précises, au siège de la société du Pigeon français, chez M. Dorman, cheminée des Ogiers, où avait lieu le concours.

Tous les amateurs sont instamment priés de se présenter *personnellement* afin d'éviter des réclamations et tout amateur qui se trouverait dans l'impossibilité de venir lui-même, devra remettre un écrit signé par lui, à la personne qu'il chargera de toucher ses mises.

— La Commission administrative de « l'Union fédérale colombophile » a l'honneur d'informer MM. les amateurs colombophiles, qui ont pris part le dimanche 10 mai à son concours de St-Just, qu'elle a décidé, dans sa séance de mardi soir 12 mai, de ne retenir que 35 centimes bague comprise par pigeon, l'excédant de perte sera supporté par la caisse de la fédération. L'argent est à la disposition des amateurs, ainsi que la différence à ceux qui ont déjà reçu chez M. Denis Desfontaines, siège fédéral, 127, rue de Tourcoing : plusieurs membres de la commission seront à la disposition des amateurs vendredi soir, 15 courant, à partir de 7 heures.

NOUVELLES MILITAIRES

Etat-major général de l'armée. — Par décret du président de la République, en date du 9 mai 1891, M. le général de division Hinslin, membre du comité technique du génie, ex commandant du génie de la 1re région est nommé, à dater du 13 mai courant, tout en conservant ses fonctions actuelles, gouverneur de Verdun, commandant supérieur de la défense du groupe de Verdun, en remplacement de M. le général Lanty.

Examen d'instruction militaire. — Voici la liste des sous-officiers de cavalerie du 1er corps d'armée admissibles à l'examen d'instruction militaire :

MM. Bertholon, maréchal des logis, Mairesse, maréchal des logis chef, Stahl, maréchal des logis au 21e régiment de dragons.

Du Campe de Rosamel, maréchal des logis chef, De Lonlaine de Kesbecq, marechal des logis fourrier et Gonez, maréchal des logis chef, au 19e régiment de chasseurs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les marchands ambulants

Roubaix, le 13 mai,

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*.

Permettez à un de vos lecteurs d'utiliser votre bienveillant concours pour signaler à l'administration compétente, la nuée de marchands qui sillonne la ville sonnan à toutes les portes, et insultant les habitants qui ne leur achètent pas. Nous sommes en moyenne dérangé huit fois par jour. Il y a, je pense, un arrêté à faire respecter.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. X.

NORD

Une soirée dramatique à l'école des frères de la Bassée. — On nous écrit :

« La salle des fêtes de l'école chrétienne des frères de La Bassée était, dimanche passé, littéralement bondée par la foule accourue pour acclamer les membres de l'*Association amicale des anciens élèves des Frères de Roubaix*, qui avaient bien voulu venir représenter sur notre scène le drame si touchant de M. Bru, *Jeanne-d'Arc*.

» Cette pièce était bien de circonstance en ce moment où, de toutes parts, des fêtes s'organisent en l'honneur de notre héroïne.

» Inutile de dire que le drame a été supérieurement interprété; les applaudissements nourris qui ont éclaté à diverses reprises ont prouvé amplement combien les spectateurs étaient satisfaits. Disons seulement que l'apothéose du bûcher a été surtout remarquée. A peine le père de Jeanne d'Arc, dans la prison d'où celle-ci venait d'être tirée pour être conduite à la mort, avait-il lancé à Warwick une dernière malédiction, que le fond du théâtre s'ouvrit pour laisser voir sur le bucher enflammé « Jeanne » mourant la croix à la main et pardonnant à ses bourreaux. Toutes nos félicitations à M. Lien, l'habile artificier de Roubaix.

» Notons également la fraicheur et la beauté des costumes de la maison Crételr, de Roubaix.

» Les intermèdes étaient remplis par M. Segard, le spiritnel chanteur comique de Tourcoing, dont l'éloge n'est plus à faire et dont le répertoire toujours nouveau s'est encore enrichi de très heureuses créations.

» La symphonie de La Bassée, sous la savante direction de M. Laurent, l'éminent artiste à qui ses compositions ont valu tant de récompenses, a été aussi très applaudi. Citons principalement une polka de concert pour deux cornets et un air varié de basse très habilement enlevés.

» Cette soirée a été terminée par une comédie très spirituelle et très réussie. En somme, excellente soirée.»

Un douanier blessé par un fraudeur à Monohin — Le préposé des douanes Carrez, de Mouchin, a reçu d'un contrebandier, la nuit, des blessures qui le mettent dans l'impossibilité de reprendre son service pendant une vingtaine de jours.

Au moment où il venait de prendre 15 kilos de tabac à un contrebandier, que l'on croit être A. D..., et se disposait à l'attacher, celui ci lui a donné sur la tête, plusieurs coups d'un instrument contondant.

Après environ cinq minutes de lutte acharnée le prisonnier est parvenu à s'évader.

La gendarmerie s'est livrée à une enquête. On est sur les traces du coupable

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23343

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 mai.* — Marie Dierickx, rue Sainte Elisabeth. — Arthur Yzebaert, rue de Lille. — Georges Inghels, rue Delattre, 15. — Marie Debaeker, impasse de la Barbe d'Or, 16. — Jeanne Beerblock, rue du Collège, 36. — Marcelle Milot, rue Saint-Joseph, 3. — Marcel Roussseau, rue Vauban, 10. — Julia Loucheur Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Clovis Morel, 23 ans, boucher, rue des Longues-Haies, 5, et Marie Bracke, 23 ans, piquirère, rue Massillon. — Adolphe Frauchomme, 25 ans, apprêteur, rue Decrème, 229, et Maria Bruyuswyck, 23 ans, soigneuse, rue Decrème 245. — *Déclarations de décès du 13 mai.* — Mathilde Vanhulle, 20 ans, rue Cadeau, 57. — Angélina Tiberghien, 3 ans, rue Saint-Jean, 20. — Céline Arcy, 30 ans, rue des Longues-Haies, 291. — Stéphanie Duflot, 75 ans, rue Nain, 28. — Rosa le Delock, 60 ans, Hôtel-Dieu. — Clémentine Kempe, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Laurent Durier, 25 ans, rue de Denain. — Philomène Brunel, 2 ans, rue de la Barbe d'Or.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 mai.* — Aline Rimpe, rue du Blanc-Seau. — Marie Levengle, rue du Vilois. — Henri Deleu, rue de Menin. — Jules Lecomte, rue Neuve de-Roubaix. — Henri Holvoet, rue du Chêne-Houpline — Pierre Poupaert, rue Verte. — *Déclarations de décès du 13 mai.* — Sophie Carrette, 81 ans 3 mois, rue des Quinze-Boutteilles. — Gabrielle Verbeyen, 1 an 6 mois, rue de Gand. — Louise Couplenx, 12 jours, rue du Petit-Village. — Félix Devadder, 40 ans 3 mois, au Blanc-Sean. — Philomène Clarisse, 31 ans 5 mois, rue de Bourgogne. — Marie Lefebvre, 2 ans 4 mois, chemin de la Potente. — Zoé Delplanque, 10 ans, rue du Moulin-Fagot.

Vêtements pour hommes tout faite et sur mesure
Voir FEVRIER, et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES 4950—24128

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COUVEUR-DELANNOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Stéphanie DUFLOT, veuve du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, veuve de M. Gabriel DELANNOY, décédée à Roubaix, le 12 mai 1891, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 14 courant, à 8 heures et demie. Les Vigiles qui seront chantées le même jour à 6 heures 1/2, et aux Convoi et Service Généraux, qui auront lieu le vendredi 15 dudit mois, 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — Rassemblée à la maison mortuaire, chez Mlle Augustine Tiers, rue Nain, 28.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint Eloi (Blanc-Seau) le lundi 18 mai 1891, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Jos ph LECLERCQ époux de Dame Marie DUHEM, décédé subitement à Tourcoing (Blanc-Seau), le 19 mai 1890, à l'âge de quarante-un ans — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église de Leers (France), le lundi 18 mai 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jérôme-Joseph TRENTESAUX, époux de Dame Léopoldine HERRIER, décédé à Leers, le 2 mai 1890, dans sa 2e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 18 mai 1891 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LEZAIRE, veuf en premières noces de Dame Adelaide-Angélique AGACHE, et en secondes noces de Dame Marie-Rose LEPERS décédé à Croix, le 13 avril 1883, dans sa soixante-dix-huitième année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Dottignies (près Quesnoy-sur-Deule, le lundi 18 mai 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Aimée FERTIN, épouse de M. Rémy DHONT, décédée à Roubaix, le 14 juillet 1890, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, et de M. Désiré FERTIN, veuf de Dame Rosalie LEDUC, décédé accidentellement à La Madeleine, le 8 avril 1890, dans sa quatre-vingt-quatrième année. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Lys, le mardi 19 mai 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Léonie DELESPAUL, décédée à Lys, le 19 avril 1891, dans sa soixante-douzième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

LE MOUVEMENT GRÉVISTE EN BELGIQUE

Mons, 13 mai. — Dans le centre la grève augmente

On parle d'arrêter les travaux aux laminoirs de Baume faute de combustible.

A Frameries, une cartouche de dynamite placée au milieu de la rue des Moulins, a fait explosion et brisé les vitres des maisons voisines sans blesser personne.

Il y aura ce soir à Morlenwelz un meeting de femmes où l'on traitera la question suivante : Pourquoi les hommes font-ils grève?

Liège, 13 mai. — Il y a une reprise sensible dans trois sièges de charbonnages.

Bruxelles, 13 mai. — Le conseil général du Parti ouvrier et le comité de la Fédération des mineurs se sont réunis à Bruxelles, et ont décidé de continuer la grève. Communication a été donnée de promesses pécuniaires faites par les mineurs étrangers. Ces promesses ont été faites bien des fois, et jusqu'ici rien n'est venu confirmer de telles dispositions.

Gand, 13 mai. — La reprise du travail, demain, aux docks, est assurée si les patrons signent une pétition demandant la révision; jusqu'à présent, deux seulement ont approuvé cette résolution.

Bruxelles, 13 mai. — Plus de 2,000 personnes ont stationné aux alentours de la Maison du Peuple, pendant le meeting.

A la sortie, les manifestants se formèrent en colonne que les agents voulurent rompre. Ils furent repoussés ; le cortège se rendit place de la Vieille-Halle-aux-Blés. La nouvelle tentative de la police, et nouvelle bagarre. Les agents sont renversés et foulés aux pieds.

La colonne passant place de l'Hôtel de Ville 300 agents sortent pour la cerner : ils la dispersent à grand'peine.

La bagarre a été épouvantable.

Il y a une centaine d'arrestations. A l'heure où je vous télégraphie, une nouvelle bande arrive en chantant la *Marseillaise*, *C'est 8 heures qu'il nous faut.* Les bagarres continuent.

Brnxelles, 13 mai. — Les courtiers de charbons, dont les envois en route étaient dirigés sur Gand les ont dirigé sur Terneuzen où le déchargement s'opère sans entraves.

Liège, 13 mai. — Les établissements industriels et les charbonnages prennent des mesures contre les meneurs.

Plusieurs d'entre eux, la plupart socialistes, ont été congédiés.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

14 MAI 1815

LE TOCSIN

Il sonna toute la nuit, et dès le matin du 15, des paysans, fort mal armés pour la plupart, couraient aux rendez-vous de toutes les paroisses de la Vendée. C'était le résultat d'une décision prise le 11 à la Chapelle Basse (sur la rive gauche de la Loire, à mi-distance entre Ancenis et Nantes) par les chefs survivants de la grande guerre, de Sapinaud, de Suzannet, d'Autichamp, sur la provocation de Lonis de la Roch jaquelein, frère de « Mousieur Henri » resté légendaire dans le pays.

Le criminel retour de l'île d'Elbe avait renversé violemment le trône des Bourbons restaurés, une fois encore la Vendée se levait pour le défendre. Mais elle ne se levait plus tout entière, comme jadis: d'un côté, les années écoulées avaient assoupi bien des haines et fait disparaitre beaucoup des anciens combattants; de l'autre, ce n'était plus contre les armées républicaines qu'il fallait lutter, mais contre les armées impériales qui avaient si longtemps vaincu l'Europe, et on pouvait douter du succès.

Cependant 15 à 18.000 hommes environ répondirent successivement à l'appel, et vinrent rejoindre d'Autichamp en Anjou (environs de Chollet). — Auguste de la Rochejacquelein frère de Louis, dans le Bocage (environs de Bressuir) — Sapinaud dans le centre (entre les Herbiers et Bourbon Vendée). — Suzannet, vers la côte, dans le Marais ; sur la rive droite de la Sarthe, d'Andigné prenait aussi les armes dans la Mayenne, et d'Amburgeac dans la Sarthe. Tous les corps de la rive gauche tendaient à se concentrer vers la mer, où Lonis de la Rochejacquelein venait de débarquer à Croix-de-Vie (à 6 lieues au N. des Sables) avec des armes et munitions, bien moindres toutefois qu'on ne l'espérait.

Le premier combat fut livré dès le 17 par Auguste de la Rochejacquelein, au village des Echaubroignes (3 lieues S.-E. de Chollet); le 20, les troupes de Louis de la Rochejacquelein, de Sapinaud et de Suzannet furent surprises à Aizenay (4 lieues N. O. du Bourbon-Vendée) et mises en déroute, les deux derniers rentrèrent dans le Bocage, et bientôt licencièrent provisoirement leurs soldats; Louis de la Rochejacquelein, demeuré seul à tenir la campagne, fut attaqué le 3 juin dans Saint-Gilles (à l'embouchure de la Vie), se retira à Saint-Jean de Monts (à 4 lieues à N.-O.), y fut attaqué le 4 au pont des Mathes, et en cherchant à rallier les fuyards, reçut dans la poitrine une balle qui le tua. Il était le second mari de Mme de Lescure, que la guerre civile faisait veuve pour la seconde fois.

Après sa mort, une nouvelle prise d'armes eut lieu, mais elle n'eut pas plus de succès; le 20 juin, Sapinaud, Suzannet, d'Autichamp furent défaits par le général Lamarque à Roche-Servières, bourg sitné à 7 ou 8 lieues au N. de Bourbon-Vendée, et Monsieur de Suzannet y fut tué; six jours après, le 26 juin, les chefs vendéens signaient avec Lamarque le traité de Chollet qui stipulaient amnistie sans réserve pour le passé ; ils ignoraient à cette heure qu'ils n'avaient plus besoin d'amnistie, le canon de Waterloo avait tranché la question, Napoléon était tombé, et cette fois pour jamais.

CHOSES ET AUTRES

An Salon :
Deux amateurs regardent un paysage.
— Un peu... plat d'épinards, dit l'un.
— Hum ! C'est « vert » mais juste.

Concours pour le brevet de capacité :
L'examinateur, qui vent être indulgent, interroge un candidat :
— Par quoi se distinguent spécialement les Iles Canaries ?
— Par leur climat... toujours serein.

LE MARGAUX-BIJON
Est un vin fin naturel de Bordeaux, vieux en bouteilles, qui se distingue par une saveur délicieuse qui lui est propre. Comme tous les grands vins girondins, il est moelleux, velouté, tannique, mais il a sur eux l'avantage de pouvoir être vendu la moitié du prix de sa valeur commerciale, étant livré exclusivement par le propriétaire.
Prix.... 27 fr. la caisse de 12 bouteilles. 50 fr. — 25 —
Franco de tous frais, en gare destinataire.
Un double échantillon est envoyé *gratis* et *franco* en s'adressant à M. Henri BIJON, propriétaire, à Bordeaux. 26267

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES TOURISTES
L'« EXCURSION »
Directeur : Charles Parmentier à Bruxelles
VOYAGES PARTICULIERS
Aux personnes qui désirent voyager isolément, à 2, 3, 4 ou plus l'*Excursion* fournit, à des conditions très avantageuses, les billets de parcours, les services d'hôtels, les guides, les voitures, entrées, pourboires, etc. Elle trace les itinéraires au gré des voyageurs et remet à la demande de ceux-ci, des devis comprenant toutes les dépenses du voyage.
Ce système qui s'applique particulièrement aux voyages de noces a conquis la faveur des familles.
VOYAGES COLLECTIFS
L'*Excursion* organise toute l'année en tous pays, pour les personnes qui désirent se réunir en sociétés des voyages par groupes de 20 personnes moyennant un prix à forfait fixé avant le départ.
La nomenclature des voyages de l'année est envoyée gratuitement ainsi que le programme détaillé.
Prochains départs : L'Algérie, l'Italie, Constantinople, la Russie, l'Amérique (Etats-Unis et Canada.)
Pour tous renseignements et prospectus, vouloir s'adresser à *M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion*, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles ou à son correspondant *M. Henry Messelin*, 75, rue Dammartin, à Roubaix. 52018 26002

PILULES COLBERT
Stomachiques, Apéritives et Dépuratives
Souveraines contre la *Constipation*, la *Bile*, les *Glaires* et *Etourdissements*.
Très agréables à prendre. Une boîte suffit pour un mois.
Dépôt dans toutes les pharmacies. 26102

Assurance contre le FEU et le VOL
Les Coffres-Forts GRUSON tout en fer et blindés d'acier
NOUVELLE FERMETURE
Fabrique et Magasin, 21, Rue Royale, 21, LILLE. 24953

Eaux Min^les Nat^les admises dans les Hôpitaux
Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.
Impératrice Eaux de table parfaites.
Précieuse. Bile, calculs, foie, gastralgies.
Rigolette. Appauvrissement du sang, débilités.
Désirée. Constipation, coliques néphrétiques, calculs.
Magdeleine. Foie, reins, gravelle, diabète.
Dominique. Asthme, chloro-anémie, débilités.
Très agréables à boire. Une B^lle par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche
26241

Dépôt Central
D'ASPERGES
Arrivages tous les jours
d'Asperges d'Argenteuil
de KAIN
de COURTRAI
de LAON
de GAND
Spécialité d'asperges pour noces et festins
ÉPICERIE UNIVERSELLE
Place du Trichon
ROUBAIX 53352—26572

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 mai 1891. — La bonrse d'aujourd'hui est la contrepartie de celle d'hier. On reprend sur toute la ligne. Un peu trop vite selon nous. Il y a en évidemment des rachats nombreux qui sont venus aider aux meilleures dispositions du marché. On dit aujourd'hui que l'escompte ne sera pas augmenté demain en Angleterre. On a été un peu loin en baisse, mais il faut bien dire que le marché ne peut pas se remettre du jour au lendemain d'une pareille secousse.

Le 3 0/0 après avoir fait 92.35 finit à 92,90. Les actions de nos grandes sociétés de crédit reviennent avec vigueur. Le Foncier est à 1,247,50; la Banque de Paris fait 780. Le Crédit Lyonnais est à 765. La Banque d'Escompte est bien tenue à 487,50.

Les fonds étrangers qui avaient été très éprouvés ont monté dans de trop grandes proportions. C'est un bien grand danger pour le marché, l'Italien monte de plus d'un point. L'Extérieure regne près de 3 points, le portugais qui finissait hier à 37 7/8 est à 41.

En banque, la tendance est la même qu'au parquet. L'Alpine est en reprise à 207,50. La part du Crédit provincial fait 11 fr. L'obligation Porto-Rico est à 280.

Vive reprise également sur les valeurs de cuivre.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme

MARCHÉS A TERME

Cours du 14 Mai 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING														ANVERS (par télégraphe)			
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie								Peignés Buenos-Ayres			
	TYPE 1 Qual. à fabriquer		TYPE 2 Qualité courante		TYPE B F		TYPE A Q. cour. à chaîne		TYPE B Q. b. m. à trame		TYPE C Q. sec. à trame		TYPE A B Qual. p^r tapisserie		Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.425	5.45	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.425	5.45	....	....
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mai	5.50	....	5.30	....	5.20	5.20	....	....	....	....	....	....	5.00	5.80	5.30	5.30	5.275	5.275	5.40	5.40
Juin	5.525	5.525	5.35	5.35	5.20	5.20	....	....	....	....	....	....	5.85	5.85	....	....	5.40	5.375	5.50	5.50
Juillet	5.55	5.55	5.35	5.35	5.25	5.25	....	....	....	....	....	....	5.85	5.85	....	....	5.40	5.425	5.525	5.525
Août	5.60	5.60	5.35	5.35	5.25	5.25	....	....	....	....	....	....	5.875	5.875	....	....	5.425	5.45	....	....
Septembre	5.625	5.65	5.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.90	5.90	....	....	5.45	5.475	....	....
Octobre	5.65	5.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.875	5.875	....	....	5.45	5.475	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.45	5.475	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.45	5.475	....	....

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique)						REIMS (par voie télégraphique)												LAINES BRUTES			
	TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		Peignés de la Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie								LE HAVE par télégraphe B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraph. B.-Ayres Prima courant 34 0/0	
					TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. b. moyen à trame		TYPE C Qual. seconde à trame					
	Cote précédente MARCKS	Cote du jour MARCKS	Cote précédente MARCKS	Cote du jour MARCKS	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	C